

COMMUNE DE GREZIEU LA VARENNE

DELIBERATION

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU DOUZE JANVIER DEUX MILLE DIX SEPT

L'AN DEUX MIL DIX SEPT

Le 12 janvier

Sous la présidence de M. Bernard ROMIER, Maire,
Ont siégé : Mesdames Eliane BERTIN, Béatrice BOULANGE, Monia FAYOLLE,
Stéfania FLORY, Sylvie JERDON, Laurence MEUNIER, Murielle PERRIER, Anne-Virginie POUSSE,
Claudine, ROCHE, Emilie SOLLIER, Renée TORRES, et Messieurs, Eric BESSENAY, Patrick
BOUVET, Jean-Claude CORBIN, Gérard CROYET, Jean-Luc DUVILLARD, Jacques FORAT, Laurent
FOUGEROUX, Pierre GRATALOUP, Bernard GUY, Christian JULLIEN, Eric PRADAT, Hugues
JEANTET.

Pouvoirs : Sophie MONTAGNIER donne pouvoir à Bernard ROMIER, Jean-Marc CHAPPAZ donne
pouvoir à Emilie SOLLIER, Chantal VARAGNAT donne pouvoir à Renée TORRES, Jacques MEILHON
donne pouvoir à Eliane BERTIN, Mario SCARNA donne pouvoir à Jean-Luc DUVILLARD.

SECRETAIRE DE SEANCE : Patrick BOUVET

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX élus : 29

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX présents : 24

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX représentés : 5

CONVOCATION EN DATE : 02 janvier 2017

DATE D'AFFICHAGE : 16 janvier 2017

**OBJET : - Demande de subvention au titre de l'exercice 2017 de la Dotation d'Equipement
des Territoires Ruraux (DETR) pour les travaux d'accessibilité des personnes handicapées aux
bâtiments recevant du public -----N°2017/06**

Vu le Code Général des collectivités,

Vu la circulaire n° E-2016-37 du 14 décembre 2016 de la Préfecture du Rhône concernant la
Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR)).

Vu la délibération 2015/063 du 03 novembre 2015, relative à l'Ad'AP

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de solliciter une aide financière au titre de la
DETR - exercice 2017 - pour l'opération de travaux d'accessibilité des personnes handicapées
aux bâtiments recevant du public notamment école primaire, maison de l'enfance, vestiaires
de football et centre d'animation.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE PAR :

29 VOIX	POUR
0 VOIX	CONTRE
0 VOIX	ABSTENTION

- **Autorise** Monsieur le Maire à solliciter une aide financière au titre de la DETR - exercice 2017 - pour l'opération de travaux d'accessibilité des personnes handicapées aux bâtiments recevant du public notamment école primaire, maison de l'enfance, vestiaires de football et centre d'animation.
- **Précise** que le montant des travaux seront inscrits au BP2017.

FAIT LES : JOUR, MOIS ET AN QUE CI-DESSUS
ONT SIGNE AU REGISTRE LES MEMBRES PRESENTS
POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME


Bernard ROMIER, le Maire
